

Divulgateion	
Divulgateion	40 points
Abrégé (résumé de l'invention, langage non lié aux revendications)	3,0
Titre (identification de l'invention)	1,0
Domaine (domaine général et domaine particulier)	1,0
Contexte (résumé de l'état antérieur défini de la technique, des enseignements, de tout défaut)	8,0
Résumé (saisie de la solution / de l'invention et du formulaire de revendications)	2,0
Brève description des dessins (vue et description adéquates, pertinence de chaque dessin pertinent)	3,0
Description détaillée (description de la structure, du fonctionnement, des réalisations de portée étendue à réduite, référence adéquate aux dessins, numéros de référence ajoutés, soutien du langage se rapportant aux revendications)	22,0
Sous-total	40,0

Revendication indépendante visant le dispositif		22 points
Une éolienne comprenant :		1,0
un mât;		1,0
un moyeu fixé sur le mât de façon à pouvoir tourner; et		2,0
au moins une pale partant du moyeu, au moins une pale de turbine comprenant :		3,0
un bôme adjacent au moyeu;		3,0
un rotor disposé radialement autour du moyeu; et		2,0
une voile qui a plusieurs degrés de rétractabilité vers le bôme et que l'on peut déployer à partir du bôme le long du rotor afin de ferler et de déferler la voile respectivement.		5,0
Forme générale, y compris organisation, antécédents, langage non limitatif		5,0
Revendications dépendantes (dispositif) toutes les 5 ou 6 revendications (maximum) 10 points		
Un dispositif permettant de ferler et de déferler la voile. Un mécanisme d'entraînement permettant d'actionner chaque dispositif de ferlage. Le rotor de chaque pale comporte une fente dans le sens de la longueur et qui sert à recevoir et à guider un long bord de la voile le long du rotor. Le bôme de chaque pale peut pivoter afin de permettre de ferler et de déferler la voile autour du bôme; ou, la voile est ferlée, déferlée et retenue dans le bôme. Le bôme de chaque pale est essentiellement perpendiculaire à son rotor. Au moins deux pales. Au moins le rotor, le bôme ou la voile comporte une surface portante. Comprend aussi : un capteur de vitesse du vent; un dispositif de commande permettant de capter les signaux du capteur de vitesse du vent, de transmettre les signaux de configuration de voile en réponse à cela et de changer la		10,0

configuration d'au moins une voile.	
Revendication indépendante se rapportant à la méthode	22 points
Une méthode permettant de faire fonctionner une éolienne munie d'un moyeu pouvant tourner avec au moins une voile déferlable radialement à partir du moyeu; la méthode comprend les étapes suivantes :	3,0
Mesure de la vitesse du vent;	5,0
Contrôle de la configuration de voile pour s'adapter à la vitesse du vent en : déplaçant la ou les voiles entre leur position d'extension complète dans la direction opposée au moyeu pendant qu'il vente peu et la rentrée complète de la ou des voiles vers le moyeu pendant qu'il vente beaucoup.	4,0 10,0
Revendications dépendantes (méthode) toutes les 3 ou 4 revendications	6 points (maximum)
Répétition continue des étapes de mesure et de commande. Mesure de la vitesse du vent comprend aussi la communication avec un dispositif permettant de prévoir la vitesse du vent. Exploitation de plusieurs éoliennes installées à plusieurs endroits dans un parc éolien. Obtention des vitesses du vent qui correspondent à chaque emplacement de turbine. Contrôle d'au moins une des éoliennes pour l'adapter à chaque vitesse du vent correspondante en réglant la configuration de la ou des voiles en conséquence. Déployer la voile entre 0, 40, 60 et 100%.	6,0
Sous-total	60,0
TOTAL	100,0